LA GUERRE DANS LE PACIFIQUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans l'extrême nord de l'île, des combats sont toujours en cours, à l'Est les forces nippones qui ont débarqué avec des chars légers se heurtent aux troupes américaines le long de la seule grande voie de communications qui traverse l'île du Nord au Sud.

Toujours à l'Est, les Japonais ont réussi un nouveau débarquement dans la baie de Lamont, située au sud-est de Manille. Ces éléments convergent aussi vers la capitale. A l'Ouest les Japonais qui ont pris pied à Legaspi ont occupé Naïa, à 23 km. au nord de leur point de débarquement, avançant aussi dans la direction de Manille.

La presse de Tokio déclare ignorer l'intention du gouvernement des Etats-Unis de déclarer Manille ville ouverte. Cependant, au cours de la journée d'hier, la capitale a été survolée à trois reprises par les escadrilles nippones sans qu'aucune bombe eût été lâchée.

Nouveaux débarquements japonais

Changhaï, 24 décembre. — D'après des informations de Manille, de nouvelles troupes japonaises ont débarqué à un autre endroit de l'île de Luçon, au sud de Manille, face à Lucena.

Le communiqué militaire nippon annonce que d'importants contingents de troupes ont été débarqués.

D'autre part, la pression dans le Nord s'accentue.

Vingt et un avions américains détruits

Tokio, 24 décembre. — La section navale du quartier général japonais a annoncé qu'au cours des attaques aériennes exécutées pendant les journées des 20 et 21 décembre contre les débris de l'aviation philippine, 21 appareils américains avaient été anéantis. On annonce à ce propos que trois gros avions ennemis ont été abattus et que 4 autres de même type ainsi que 14 appareils moyens ont été détruits au sol.

Le commandant en chef des forces américaines quitterait Manille

Un information de Radio Manille annonce que le général commandant en chef des forces américaines aux îles Philippines ne tardera pas à quitter Manille que les Américains auraient déclarée ville ouverte et dont on active l'évacuation.

EN MALAISIE

Vingt et un avions britanniques abattus au-dessus de Rangoon

Tokio, 24 décembre. — Le quartier général impérial annonce que des avions japonais ont entrepris mercredi après-midi une attaque massive contre Rangoon. Au cours de cette action, l'aviation japonaise a abattu 21 des 32 avions de combat britanniques, pendant un combat aérien qui s'est déroulé au-dessus de la ville. Elle a, d'autre part, au moyen de bombes, endommagé deux importants navires et deux autres moins importants. Deux avions japonais ne sont pas rentrés à leur base.

Bangkok, 24 décembre. — Radio Rangoon a reconnu que, mardi, à 10 heures du matin, les bombardiers japonais avaient attaqué Rangoon en deux vagues successives et qu'ils avaient occasionné des dégâts et des pertes considérables. De nombreux incendies se sont déclarés.

Dans le voisinage de Tchiengasen, ville située à la frontière septentrionale du Siam, les forces britanniques de Birmanie ont ouvert le feu sur des forces siamoises. Les Siamois ont repoussé l'ennemi après un combat de courte durée.

Deux aérodromes de Java sont attaqués par l'aviation nippone

Le communiqué indo-néerlandais publié jeudi soir à Batavia annonce qu'un aérodrome dont le nom n'est pas divulgué, a été attaqué par des bombardiers japonais. Un autre aérodrome, celui de Paraguam a été mitraillé par un quadri-moteur nippon armé de canons. Deux chasseurs ont été endommagés.

Batavia dit encore que l'équipage du sous-marin, dont la perte avait été précédemment annoncée, est présumé perdu.

Les Japonais sont maîtres de l'île de Wake

Tokio, 24 décembre. — La section de la Marine du quartier impérial annonce l'occupation totale de l'île de Wake, qui a eu lieu dans la nuit du 21 au 22 décembre. En dépit d'une violente tempête et d'une mer houleuse, les forces de la marine japonaise ont attaqué Wake et y ont débarqué avec succès.

La résistance ennemie a été brisée et l'île complètement occupée mardi, à 10 h. 30 (heure japonaise).

Au cours de ces opérations, la marine japonaise a perdu deux destroyers.

L'agence Domei déclare que par suite de l'occupation de l'île de Wake, les Etats-Unis ont perdu plus d'un tiers de leurs lignes de défense dans l'Océan Pacifique, qui s'étendaient précédemment sur 14.000 km., de San Francisco à Vacila. Les Etats-Unis ont perdu une importante base navale et aérienne.

Un acte officiel de neutralité de la Turquie

Elle se charge des intérêts français, italiens et japonais en Irak

Ankara, 24 décembre. — A la demande des gouvernements français, italien et japonais, le gouvernement turc s'est déclaré disposé à se charger des intérêts que les Etats précités ont en Irak.

De ce fait, la Turquie se range pour la première fois parmi les puissances neutres qui, au cours de cette guerre, ont repris la défense des intérêts des puissances belligérantes.

Le message de Noël du Saint-Père

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

3° Le nouvel ordre devra être tel qu'aucune nation ne soit privée de ce qui lui est nécessaire pour vivre. Les possédants devront donner à ceux qui n'ont rien ou peu.

4° Le nouvel ordre social devra s'occuper de la limitation progressive des armements. Il ne faut pas que l'humanité connaisse une troisième guerre mondiale. Il faut que chaque nation ait sa sécurité et son intégrité garanties et assurées.

5° Il ne faut pas que le christianisme soit persécuté.

Le Pape n'a pas caché que ce programme ne se réaliserait pas en un jour.

Ceux qui feront la paix future devront avoir la foi. Ils ne devront plus permettre que les enfants soient élevés contre la famille et contre la religion.

Et, après avoir dit : « Nous aimons tous les peuples, sans exception », Sa Sainteté a appelé sur le monde la bénédiction divine en disant : « Nous espérons que le jour n'est pas loin où le monde entier sera de nouveau libre d'adorer son créateur. »

A LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

M. Churchill aurait reconnu l'impossibilité du commandement unique

Amsterdam, 24 décembre. — Au cours de la conférence de presse qui s'est tenue mercredi, à la Maison Blanche et à laquelle il assistait, M. Churchill a déclaré — selon une information que le service d'informations anglais reçoit de Washington — qu'à son avis, il serait très difficile de confier à une personnalité militaire quelconque le commandement suprême des forces alliées.

« Je crois, a-t-il dit, qu'il est impossible qu'un seul homme prenne le commandement suprême des forces éparpillées dans le monde entier. »

A la question de savoir s'il s'attendait à une offensive allemande sur un nouveau front, M. Churchill a répondu qu'il s'attendait « à quelque chose », mais qu'il lui était impossible de préciser quand et où cet événement se produirait. Questionné aux fins de savoir s'il consentirait à la réunion d'une conférence à laquelle il participerait en compagnie de M. Roosevelt, de Staline et de Tchang Kaï Chek, il a répondu qu'il était d'accord en principe.

En Cyrénaïque

Les Anglais ont occupé Benghasi

Les troupes de l'Axe ont évacué Benghasi suivant le plan établi. Les Anglais occupent maintenant la ville.

Douze cents prisonniers des troupes coloniales sont passés à Roanne

Paris, 24 décembre. — Un transport de douze cents soldats des troupes coloniales nord-africaines, libérés des stalags, est arrivé à Roanne (Loire).

Les agréés près les tribunaux de commerce vont avoir leur statut

Une loi qui paraîtra prochainement au « Journal officiel » fixera le statut des agréés près des tribunaux de commerce.

Les agréés, en effet, n'avaient jamais bénéficié d'un statut légal.

CARNET

Naissances

— **Martine** est heureuse de vous annoncer la naissance de son petit frère qui a reçu au baptême le nom de **Jean**.

De la part de M. et Mme **Jean Guegnen-Bataille**, 96, rue d'Isly.

Roubaix, 60, Boulev. de Cambrai.

Roubaix, le 20 décembre 1941. 1d

— M. et Mme **Pierre Catrice-Delmasure** sont heureux d'annoncer la naissance et le baptême de leur fille **Françoise**.

Clinique « La Fraternité ».

Roubaix, le 23 décembre 1941.

21, Avenue Cordonnier. 13269d

Fiançailles

— Monsieur et Madame **Pierre Dazin-Pollet** sont très heureux de vous faire part des fiançailles de leur fille **Lucienne** avec Monsieur **Pierre Leurent**.

19, rue du Château, Roubaix.

— Monsieur et Madame **Pierre Leurent-Eloy** sont très heureux de vous faire part des fiançailles de leur fils **Pierre** avec Mademoiselle **Lucienne Dazin**.

Keremperchec - Pont Aven (Finistère). 84325d

Mariage

— On nous prie d'annoncer que le mariage de Mademoiselle **Francine Heinrich** avec Monsieur **Léon Vannieuwenhuyse** a été célébré dans l'intimité le Mardi 23 décembre, en l'église Saint-Christophe de Tourcoing.

De la part de Madame Vannieuwenhuyse-Castelin, 22, rue de Gand, Tourcoing, et de M. Emile Heinrich-Dessauvages, 14, rue Condorcet, Tg.

Chronique régionale

Notre calendrier

Le calendrier annuel du JOURNAL DE ROUBAIX paraîtra dans notre numéro de demain samedi 27 décembre.

Les éliminatoires du CONCOURS NATIONAL DE TÉNORS auront lieu à l'Hippodrome de Roubaix le dimanche 4 janvier

Les Roubaisiens auront donc l'honneur de découvrir des ténors, dont on sait que la rareté alarme les défenseurs du théâtre lyrique français. Les éliminatoires auront lieu à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix, le dimanche 4 janvier prochain, dans la matinée. Au reste, s'ils ont bonne mémoire, et ils l'ont, nos concitoyens se rappelleront ce brillant concours organisé par le Choral Nadaud en 1933, à l'occasion d'un glorieux anniversaire. Les concurrents y avaient été très nombreux, comme il se doit dans une région où le chant est le premier des délassements. Très nombreux et remarquables. L'un d'eux, un ténor, émergea du lot de concurrents pourtant dangereux. Il était mineur à Charleroi et était venu à Roubaix avec des choristes de cette ville.

M. Bousquet, directeur de notre conservatoire, était au jury. Paris fut mis au courant. Quand il parut à l'Opéra-Comique, quelques mois après, la capitale courut voir ce nouveau Caruso et en fit sa « coqueluche ».

Il est maintenant à la « Scala » de Milan.

C'était Guiseppe Lugo !

Le Choral Nadaud, à Roubaix, l'avait lancé dans les étoiles !...

Les ténors, même incultes, qui ont « une voix » ont jusqu'au 31 décembre pour tenter cette chance. M. Marcelin, au Conservatoire, rue de Soubise, à Roubaix, reçoit les inscriptions.

A titre d'indication, voici la liste des auteurs dans les œuvres desquels les candidats devront obligatoirement choisir leur morceau :

Adolphe Adam, Auber, Bellini, Beethoven, Berlioz, Georges Bizet, Boïeldieu, Borodine, Alfred Bruneau, Chabrier, Delayrac, Léo Delibes, Donizetti, Gabriel Dupont, Giordano, Gluck, Benjamin Godard, Charles Gounod, Grétry, Herold, Edouard Lalo, Charles Lecocq, Leoncavallo, Xavier Leroux, Lully, Maillart, Massenet, Méhul, Messager, Monsigny, Moussorsky, Mozart, Paesiello, Puccini, Rameau, Ernest Reyer, Rossini, Saint-Saëns, Spontini, Ambroise Thomas, Verdi, Richard Wagner, Weber. J.L.

LILLE

Une importante affaire de marché noir est découverte par le service de contrôle des prix

Elle porte sur des affaires d'un total d'environ six millions

Le service de contrôle des prix vient de découvrir une importante affaire de commerce noir dont le principal intéressé est Albert Creton, 69, rue de Béthune, à Lille.

Il a été établi que Créton, qui n'avait jamais été autorisé à exercer un commerce quelconque, se livrait à d'importantes tractations portant en particulier sur les bâches, toiles et métis.

On a constaté qu'en l'espace de six semaines environ Créton avait traité pour un total de 5.900.000 fr. d'affaires, sans factures et à des prix illicites.

En conséquence et en attendant que l'intéressé comparaisse devant les tribunaux, le préfet du Nord, préfet de la région de Lille, a ordonné son internement au Centre de séjour surveillé de Doullens.

AUGMENTATION DES TARIFS POSTAUX

Les augmentations des tarifs postaux seront comprises dans le budget de 1942 et applicables dès le 1er janvier 1942.

Le tarif des lettres serait porté de 1 fr. à 1 fr. 50; le tarif des cartes postales de 0 fr. 80 à 1 fr. 20; les communications téléphoniques seraient portées de 1 fr. à 1 fr. 20.

Les autres tarifs subiraient des majorations proportionnelles.

LES ACTUALITÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DE LA SEMAINE

Deux mille spectateurs ont assisté à Bruxelles au match opposant l'équipe d'Anderlecht à celle de l'Union Saint-Gilloise.

Le chirurgien-dentiste belge Robert Allard, se double d'un haltérophile fervent. Il vient de porter le record belge du développé de 106 kilos à 100 kilos 500.

Une jeune artiste liégeoise vient d'obtenir le prix de Rome belge de sculpture, pour 1941.

A Tourcoing, 200 jeunes filles suivent les cours de l'école pratique où elles sont préparées à leur futur rôle de ménagères et de femmes d'intérieur.

A Paris, l'ambassadeur Scapini inaugure l'exposition des œuvres créées par les prisonniers de guerre français dans les stalags allemands. Deux mille envois figurent à cette exposition qui a été visitée par S. Em. le cardinal Suhard.

Le général Moscardo, le héros de l'Alcazar de Tolède, rend visite au Führer à son quartier général.

Le général japonais Oshima, ambassadeur de Tokio à Berlin reçoit des mains du Führer, la grand'croix en or de l'Aigle allemand.

Les préparatifs de Noël battent leur plein dans les confiseries de Varsovie. Dans un grand magasin berlinois, des poupées animées, dans différents tableaux font la joie des petits spectateurs venus les admirer.

Sur le front de l'Est les soldats allemands s'apprêtent à fêter Noël. De grandes quantités de gâteaux leur sont envoyées qui leur rappelleront la mère-patrie. L'équipage d'un sous-marin qui sera en haute mer le 25 décembre, embarque des vivres pour célébrer cette fête.

Pour terminer quelques vues du front de l'Est; le ravitaillement au moyen de rennes, des troupes finlandaises, en Carélie. Devant Moscou, des pontonniers allemands réparent dans l'eau glacée d'un fleuve les ponts détruits par les bolchevistes.

L'armée japonaise, adversaire redoutable par sa bravoure et sa valeur militaire, a commencé les opérations par des succès foudroyants. Nous assistons à un bombardement aérien efficace et à des tirs dévastateurs des unités de la marine contre les bases navales américaines et anglaises du Pacifique.

ROUBAIX

Le Conseil municipal a établi le budget supplémentaire de l'exercice 1941

Plusieurs vœux ont été présentés

Mercredi à 18 h., le Conseil municipal a tenu une réunion.

M. le docteur Guislain, adjoint faisant fonctions de maire, présidait.

M. Auguste Verhaeghe fut élu secrétaire de séance. Puis M. le docteur Guislain donna connaissance d'une lettre de M. le Préfet régional, relative à un vœu présenté le 13 novembre, et selon lequel le Conseil municipal de Roubaix demandait à porter à 300 frs le taux de l'allocation allouée aux vieillards et infirmes. M. le Préfet régional signale qu'il va transmettre ce vœu à M. le secrétaire d'Etat à la famille et à la santé.

On passe ensuite à la réception définitive de plusieurs travaux, puis nos édiles décident que, dorénavant, les femmes employées dans les services de la mairie pourront accéder au grade de sous-chef de bureau, ce qui leur était jusqu'à présent interdit.

Des vœux

C'est d'abord M. Steenhaut, adjoint au maire qui signale que, dans certaines maisons, le charbon du mois de décembre a déjà été livré, alors que dans d'autres celui du mois de novembre ne l'a pas encore été.

Le Conseil dépose un vœu demandant une plus grande régularité dans la distribution.

C'est ensuite M. Delobbe, conseiller, qui voudrait voir accroître encore l'œuvre des jardins ouvriers. M. Steenhaut, l'adjoint chargé de la question lui répond longuement, et lui donne la certitude que l'administration fait tout son possible pour contenter le plus grand nombre de demandes.

M. Vandevyvère, de son côté, demande que la législation sur les emplois réservés puisse s'appliquer aux mutilés et grands blessés de la dernière guerre.

On aborde ensuite la question du ravitaillement, et M. le docteur Guislain, en l'absence de M. Vanovermeir, donne lecture d'un copieux rapport de celui-ci.

L'établissement du budget supplémentaire de l'exercice 1941

Le conseil entame ensuite la discussion du budget supplémentaire de l'exercice 1941.

On sait que le budget primitif de cet exercice, qui a été voté en troisième lecture, se soldait par un déficit de 2 millions 302.681 fr.

L'établissement du budget supplémentaire doit donc tenir compte de ce déficit; la commission des finances s'est attelée à la besogne pour tenter de résorber ce fâcheux excédent de dépenses et elle expose dans son rapport que des compléments de crédits sont à prévoir. Le rapporteur en donne une liste impressionnante de laquelle nous extrayons notamment:

Crédits pour le personnel auxiliaire, dépenses entraînées par l'état de guerre: 1 million 500.000 fr. Il a fallu, en effet, recruter 50 auxiliaires, en raison de la création de nouveaux emplois. Indemnité de résidence au personnel titulaire: 1 million 65.000 fr.; chauffage des établissements communaux, 700.000 fr. Service des eaux, frais d'exploitation: 434.000 fr.; dépenses diverses consécutives à la guerre: 1 million de francs, etc., etc.

Dans le chapitre des recettes supplémentaires sont prévus: 818.880 fr., quote-part des propriétaires riverains de rues où des travaux ont été effectués; une autre recette exceptionnelle de quatre millions, à titre d'avance de trésorerie, en application de la loi du 31 mars 1932, etc...

Bref, les opérations figurant au projet du budget supplémentaire de 1941 donnent le bilan suivant:

Excédent de recettes de l'exercice: 23 millions 064.943 fr.; recettes reportées et nouvelles: 35.243.273 fr.; opérations exceptionnelles de guerre: 26 millions 870.244 fr., etc. Total: 85.178.481 francs.

Pour les dépenses: reste à payer, 5.027.519 fr.; crédits non employés et à utiliser: 29.620.637 fr.; complément de crédits: 5.193.017 fr.; dépenses nouvelles: 11 millions 167.789 fr.; opérations exceptionnelles de guerre: 34 millions 169.518 fr. Au total: 85 millions 178.481 francs.

Le conseil adopte le budget supplémentaire, tel que nous venons d'en donner les grandes lignes, et il décide de solliciter une avance remboursable de 4 millions 396.776 fr., pour permettre l'équilibre du budget primitif de 1941, une autre avance remboursable de 10 millions 953.525 fr., pour équilibrer le budget supplémentaire de 1941, et enfin une subvention permettant de réduire l'une des deux avances plus haut citées.

En justice

Me Boyer-Chammard, avoué, et Me Payen, avocat, sont chargés de représenter la ville dans un différend qui l'oppose aux magasins « Unifix » qui réclament une somme de 629.000 francs en couverture de dommages subis du fait de pillage et réquisitions en 1940.

Au bureau de bienfaisance

Le Conseil donne un avis favorable à la présentation du budget primitif 1942 du Bureau de bienfaisance qui se balance comme suit: recettes, 4 millions 132.066 frs; dépenses, 4.132.066 frs.

Ce projet prévoit, pour l'ensemble des deux subventions municipales, une somme de 2.970.000 frs, se décomposant comme suit: subvention ordinaire de la ville, 2.940.000 frs; subvention avec affectation spéciale 30.000 frs.

Service des eaux

La Commission intercommunale des eaux a approuvé le budget primitif du Service des eaux pour l'exercice 1942. Ce budget se balance comme suit: recettes, 8.104.666 frs 70; dépenses, 8.104.666 frs 70.

D'autre part, la Commission intercommunale des eaux a voté les crédits supplémentaires nécessaires au règlement des dépenses de charbons et huiles et de fontainerie pour 1941. Ces crédits s'élèvent en totalité à 700.000 frs, pour lesquels le contingent de Roubaix s'élèvera à 434.000 frs.

Le prix des branchements particuliers est majoré

Par suite de l'augmentation continuelle des prix des matériaux, le Conseil décide de relever les tarifs des branchements particuliers.

Les marchés de gré à gré

Le Conseil homologue les marchés suivants: 34.000 frs pour la transformation en vue du fonctionnement au gaz de ville de deux véhicules communaux; 350.000 frs pour les travaux d'entretien des chaussées pavées de la voirie urbaine; 150.000 frs pour l'entretien des ouvrages d'art et aqueducs; 150.000 frs pour l'entretien des chaussées empierrées; 15.000 frs pour le remplacement des grillages des soupiraux du groupe scolaire Ernest-Renan; 30.000 frs pour l'impression du Bulletin communal.

Bourses et subsides

Le Conseil accorde des bourses d'études à dix-huit jeunes Roubaisiens élèves des grandes écoles.

Assurances des bâtiments communaux

La valeur des bâtiments communaux de Roubaix est passée de 192 millions 400.000 frs à 288.600.000 frs.

Le Conseil décide donc de signer un avenant qui portera la prime de 36.452 frs à 61.306 francs.

Il en est de même pour le musée Weerts qui est désormais assuré pour 1.100.000 frs.

SAMEDI 27 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui: saint Jean; demain, les Saints Innocents.

Soleil: lever à 9 h. 46; coucher à 17 h. 59.

Sapeurs-pompiers: N° d'appel 303.33.

Caisse d'épargne: caisse fermée.

Goutte de lait: distribution de 11 h. à 12 h.

Pharmaciens de service de nuit: M. Torck, 416, rue de Lannoy.

La fête de Noël

Les cadeaux aux petits malades de l'hôpital...

Suivant la tradition, le comité de l'Œuvre des convalescents nécessiteux de l'hôpital a parcouru mercredi après-midi les pavillons réservés aux petits malades de la « Fraternité » ainsi que la maternité. Autour de M. Lenglent, président de la commission des hospices et de Mme Lucien Meillassoux-Noblet, représentant Mme Noblet, empêchée, et Vroman, une délégation de l'œuvre procéda à la distribution d'oranges, plaques de chocolat, pains d'épice, jouets, etc... qui firent naître les plus beaux sourires sur les faces les plus pâles.

Garçonnets et fillettes dans leur tenue impeccable, au milieu de leurs dortoirs dont la propreté demeure un sujet d'admiration, remercièrent le plus gentiment du monde les membres de l'œuvre.

A la maternité, les jeunes mamans reçurent, elles aussi, de gâteries et un petit don personnel.

Dans ce pavillon comme dans les autres, la mère supérieure reçu les félicitations des visiteurs pour le dévouement dont elle et ses sœurs font preuve. Une mention spéciale y fut jointe pour la sage-femme qui accomplit admirablement sa tâche.

A la fin de ces visites M. Lenglent se plut à remercier l'œuvre de son geste traditionnel à l'endroit de ceux et de celles qui en demeurent profondément touchés.

Ainsi, en cette veille de Noël, quelques larmes se sont séchées et des visages se sont déridés devant un peu de bonté et de sympathie.

...aux petits réfugiés

A Noël, personne ne doit être oublié. Aussi a-t-on pensé aux petits réfugiés qui vivent loin du clocher natal, dans des abris souvent précaires.

Ce service des réfugiés a envoyé dans chaque mairie des colis à l'intention des petits réfugiés. A Roubaix, on procéda à leur distribution mercredi soir, dans la salle du Conseil municipal, à la mairie.

M. Demeyer, adjoint au maire, présidait, entouré de plusieurs autres adjoints et conseillers.

Après avoir présenté ses vœux de bonne fête, il remit à chaque enfant le colis du service des réfugiés, auquel la ville de Roubaix avait joint un paquet de pain d'épice.

LES COMMUNIQUÉS OFFICIELS

ALLEMAND, du 24 décembre :

BERLIN, 24 DÉCEMBRE. — *Le haut commandement allemand communique ce qui suit :*

Dans l'Est, l'ennemi a poursuivi, mardi, ses attaques et subi de très sanglantes pertes. Quelques attaques ont été annihilées par des contre-attaques. En d'autres endroits, des sections prêtes à l'attaque ont été dispersées.

Sur la côte nord-est de la mer Noire, des avions de combat ont incendié des dépôts de pétrole et des installations ferroviaires dans le port de Touapse. Ils ont aussi effectué des attaques couronnées de succès contre des transports ferroviaires dans le secteur méridional du front. De fortes formations de la Luftwaffe ont appuyé les combats terrestres et ont infligé à l'ennemi des pertes sensibles en hommes et en matériel. Sur la route glacée du lac Lagoda, des colonnes soviétiques ont été arrosées de bombes de jour et de nuit. Dans l'extrême Nord, des avions de combat ont lancé des bombes sur des batteries, les mettant hors de combat, et ont anéanti des colonnes de ravitaillement sur le chemin de fer de Mourmansk. Des attaques nocturnes de la Luftwaffe ont été dirigées contre Moscou.

Dans la lutte contre la Grande-Bretagne, des sous-marins ont coulé quatre navires de commerce ennemis — dont un grand transporteur — jaugeant en tout 23.500 tonnes.

Le navire de guerre britannique coulé par le sous-marin sous le commandement du capitaine de vaisseau Bigalk a été reconnu comme étant le navire porte-avions « Unicorn ». Ce navire est l'un des plus modernes construits depuis cette guerre ; il est inscrit au registre naval britannique comme porteur d'avions.

En Afrique du Nord, les combats continuent. Les troupes allemandes ont, en contre-attaquant énergiquement, anéanti deux batteries britanniques et huit chars blindés. Des avions de combat allemands ont dispersé des rassemblements de l'ennemi dans le secteur nord de la Cyrénaïque.

Au cours de combats aériens au-dessus de Malte, deux chasseurs britanniques ont été abattus. Un grand hydravion a aussi été descendu au-dessus de la Méditerranée.

Durant la nuit de mardi, l'aviation britannique a lancé des bombes explosives et incendiaires sur quelques localités de l'Allemagne occidentale et des territoires de l'Ouest occupés. Les dégâts sont insignifiants. L'ennemi a perdu deux bombardiers.

ITALIEN, du 25 décembre :

ROME, 25 DÉCEMBRE. — *Le grand quartier général italien communique :*

L'ennemi, soutenu par de nouveaux détachements blindés venus de l'arrière, a tenté, à plusieurs reprises, en divers points de la bordure des monts de Cyrénaïque, de pénétrer dans la région de Benghasi. Il a été repoussé par les détachements mécanisés des puissances de l'Axe. Des contre-attaques locales opérées par des détachements d'engins blindés allemands ont été couronnées de succès. Des chars et des pièces d'artillerie ont été détruits et des prisonniers ont été faits. Les garnisons de Sollum et de Bardia ont repoussé des attaques de déachements ennemis et l'adversaire a dû se retirer avec des pertes.

Quelques marins anglais, survivants de l'équipage du croiseur ennemi « Neptune », coulé par les forces navales italiennes, le 19 décembre, et d'un contre-torpilleur, ont été recueillis en Méditerranée centrale.

Des détachements de l'aviation allemande ont bombardé, par vagues successives, les objectifs stratégiques et les installations de port de l'île de Malte. Les appareils de chasse qui les accompagnaient ont abattu deux avions du type Hurricane.

Les séances offertes par « La famille du prisonnier »

Nous avisons toutes les familles de prisonniers (épouses et enfants) ainsi que les veuves de guerre qu'une dernière permanence est organisée dimanche 28 décembre, de 9 h. à 12 h. au siège de « La famille du prisonnier », 8, rue du Château, à Roubaix, pour délivrer les tickets qui seront exigés à l'entrée.

Nous insistons pour que tous les enfants de prisonniers y viennent. Une heureuse surprise les y attendra.

Toutefois, passé le 28, on ne pourra plus délivrer de tickets. Nous rappelons que ces séances auront lieu les mardi 30 et mercredi 31 avec le concours du Petit Monde Artistique.

Les tickets de janvier seront distribués à partir de vendredi

Rappelons que la distribution des tickets, valables du 1er au 31 janvier 1942, aura lieu à partir de vendredi prochain, dans la salle Henri-Watremez, rue de l'Hospice, de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45, dans l'ordre suivant:

Samedi 27: matin, nos 8.001 à 12.000; soir, 12.001 à 16.000.

Lundi 29: matin, nos 16.001 à 20.000; soir, 20.001 à 24.000.

Mardi 30: matin, nos 24.001 à 28.000; soir, 28.001 à 32.000.

Mercredi 31: matin, nos 32.001 à 36.000; soir, 36.001 à la fin.

Les tickets supplémentaires de pain, de farine alimentaire et de sucre pour les futures mamans, le pain supplémentaire pour les prisonniers de guerre libérés, et le sucre et le savon pour les enfants, seront distribués en même temps et dans le même ordre.

Des cartes de chocolat, valables trois mois, seront distribuées aux ayants droit : les enfants de 3 à 6 ans, et les « plus de 70 ans » (125 grammes par mois), les adolescents de 6 à 20 ans (250 grammes par mois).

Les coupons supplémentaires de charbon pour les enfants jusque deux ans seront délivrés en même temps.

D'autre part, les cartes de rationnement de pommes de terre seront délivrées aux consommateurs ayant choisi cette forme de ravitaillement.

Les nouvelles cartes de lait et les tickets d'aliments spéciaux, valables pour le premier trimestre 1942, ne seront distribués que dans la semaine du 5 au 11 janvier.

Se munir de la carte d'alimentation et de la carte de pointage.

Les guichets de remise de bons d'achat et de demandes d'habillement et de chaussures seront fermés du 26 au 31 décembre. Les bons prévus pour cette date sont reportés aux 5, 7 et 9 janvier 1942.

Ajoutons que les feuilles de tickets de savon à barbe, strictement réservées aux consommateurs du sexe masculin âgés de 17 ans au moins, seront également délivrées avec les autres tickets et dans le même ordre.

Une remise de croix de la Légion d'honneur à l'Union des mutilés et réformés

Dimanche prochain, une réunion du Conseil d'administration de l'Union des mutilés aura lieu au siège, à 10 h. 15.

A l'issue de cette réunion, M. Maurice Gibon, président, procédera à la remise de la Croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Jules Vanneste, membre de l'Union.

Une exposition Eugène Declercq

Notre jeune concitoyen, M. Eugène Declercq, dont les manifestations sont à juste titre de plus en plus remarquées, expose ses œuvres les plus récentes à la galerie Parenthou, Grand'place. Il y a ajouté quelques tableaux du temps où les artistes pouvaient encore choisir dans l'émouvante gamme de tous les ciels de France les sujets qui font vibrer leur tempérament. On ne s'étonnera pas de voir toujours progresser ce jeune peintre dont les dons sont aidés par un travail intérieur intéressant.

Sujets divers : marines harmonieuses, paysages des Flandres, et des meilleurs, moulins dont les traits dénoncent bien certains effets nostalgiques; paysages des Ardennes où l'artiste se complait dans leur caractère rude ; fleurs gaies et sensibles, natures-mortes, aquarelles... On ne remarquera pas sans intérêt les recherches de la troisième dimension.

...Un agréable moment à passer.

Un avis du centre d'abatage aux consommateurs

Par un communiqué précédent, les consommateurs ont été informés qu'en application des instructions du service du ravitaillement général, un décalage d'une semaine serait effectué dans la remise des tickets de viande.

A ce sujet, il est indispensable de préciser que les tickets suivants de la **quatrième semaine** de la carte de rationnement du mois de décembre seront prélevés dans la semaine du 22 au 28 décembre 1941 en justification de la ration attribuée.

1°) Pour les consommateurs ordinaires, les tickets 1, 2 et 3; 2°) Pour les travailleurs lourds en justification de la ration de 525 grammes les tickets de 165 grammes et de 100 grammes; 3°) Pour les malades « petit régime » en justification de la ration de 540 grammes, les tickets de 180 grammes et 100 grammes; 4°) Pour les malades « grand régime » en justification de la ration de 720 grammes, les tickets de 360 grammes.

Dans la semaine du 29 décembre 1941 au 4 janvier 1942, les consommateurs seront servis contre remise du reste des tickets de la quatrième semaine de décembre soit :

1°) Pour les consommateurs ordinaires, les tickets 4, 5 et 6; 2°) Pour les travailleurs lourds, les tickets de 200 et 60 grammes; 3°) Pour les malades « petit régime », les tickets de 200 et 60 grammes; 4°) Pour les malades « grand régime », les tickets de 200, 100 et 60 grammes.

La dernière semaine de la carte de rationnement du mois de décembre sera donc remise aux bouchers au cours de la semaine du 5 au 11 janvier 1942.

Il est bon d'ajouter, que cette opération de décalage n'aura aucune influence sur l'importance de la ration.

Paiement des chômeurs

Samedi 27, rue de l'Ermitage 8 h. 30, 1 à 329; 8 h. 55, 330 à 661; 9 h. 20, 662 à 1.008; 9 h. 45, 1.009 à 1.345; 10 h. 10, 1.346 à 1.713; 10 h. 35, 1.714 à la fin et tous les chômeurs de plus de 65 ans.

Les bureaux sont fermés samedi après-midi.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — **Section Sainte-Elisabeth.** — Demain samedi 27, de 14 à 15 h., 222 rue Dupuy-de-Lôme, aura lieu une distribution de denrées payantes pour les seuls membres ayant réglé leurs cotisations de 1942. Se présenter avec la carte grise et la carte rouge d'approvisionnement.

Les adhérents n'ayant pas encore réglé leur cotisation devront se présenter, 76, rue de Lannoy, dimanche 4 janvier, de 10 h. à midi, afin de se mettre en règle. Des indications leur seront données pour la distribution les concernant.

— **Section de l'Epeule.** — Dimanche 28 décembre, permanence au siège café Calonne, place d'Amiens, de 10 h. à 11 h.: paiement des primes de naissances; inscription des nouveaux adhérents et demandes de médailles de la Famille française.

— **Sections Saint-Michel et Sainte-Bernadette.** — Dimanche 28, au siège café Degeyter, tombola et distribution de denrées à tous les adhérents ayant payé la cotisation 1942.

Se présenter dans l'ordre suivant, selon le numéro de la carte grise timbrée 1942: nos 1 à 100, de 10 h. à 11 h.; 101 à 200, de 11 à 12 h.; 201 à 275, de 14 à 5 h.; 275 à 350, de 5 à 16 h.; 351 à la fin, de 16 à 17 h., fermeture. Se munir de la carte grise et carte rouge de ravitaillement F.N. et d'un récipient à large ouverture de la contenance d'un demi-litre.

— **Sections de Notre-Dame et Saint-Joseph.** — Dimanche 28, à 15 h. 30, réunion importante au siège, 34, rue Richard-Lenoir. Tombola gratuite pour tous les adhérents à jour de leur cotisation de 1942 et munis des cartes grises et rouges. Une dernière permanence sera tenue ce même dimanche, de 11 à 12 h., rue Richard-Lenoir et 61 bis, rue des Anges, pour le paiement des cotisations par les retardataires.

— **Section du Sacré-Cœur.** — Dimanche 28, de 11 à 12 h. 30, permanence pour le paiement de la cotisation 1942. Les adhérents dont la carte ne sera pas munie du timbre 1942 ne pourront pas participer aux distributions du début de janvier.

— **Section du Favreuil.** — Dimanche 28, à 16 h., en la salle des œuvres de Saint-Vincent-de-Paul, rue du Danemark, distribution de denrées payantes et tombola pour les adhérents de la section à jour de la cotisation 1942. Se munir de la carte rouge et de monnaie.

— **Section de Saint-Jean-Baptiste.** — Demain samedi 27, de 14 h. 30 à 17 h., à la maison des œuvres, 3, rue Lesueur, aura lieu une distribution de denrées payantes aux membres en règle de leurs cotisations, sur présentation des cartes grise et rouge. Prière de se munir d'un récipient.

AU SYNDICAT DES AGENTS DES TRAMWAYS DE L'E.L.R.T. — Les familles des agents prisonniers de guerre sont avisées qu'à l'occasion des fêtes de Noël et de l'An, qu'un subside exceptionnel leur sera payé au siège, Maison des Tramways, 3, boulevard de Strasbourg, à Roubaix, demain samedi 27, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

En raison de l'arbre de Noël qui se déroulera dans la salle de la Maison des Tramways au cours de l'après-midi du même jour, aucun subside ne pourra être payé en dehors des heures ci-dessus indiquées.

A LA CAISSE PRIMAIRE DES ASSURANCES SOCIALES N° 32. — Devant quitter les locaux occupés par la Caisse primaire no 32, la direction nous prie d'informer ses adhérents que les bureaux seront fermés, pendant quelques jours pour le déménagement et la nouvelle installation.

Les bureaux seront ouverts à partir du vendredi 2 janvier, au 20 de la rue des Fabricants (8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.) les paiements l'après-midi de 14 h. à 17 h. 45.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYÉ ». — Le conseil d'administration de la société se réunira dimanche 28, à 11 h. Il est rappelé aux sociétaires que les cotisations seront perçues pour l'année 1942 et que la première recette aura lieu le dimanche 11 janvier 1942, au siège, 8, rue du Grand-Chemin, de 10 h. à 12 h.

AMICALE DES SURVEILLANTS ET ASSIMILÉS DE L'INDUTRIE TEXTILE. — Ce soir vendredi 26, à 18 h. 30, réunion de commission. Dimanche 28 au siège, de 9 h. 30 à 11 h. 30 paiement des cotisations et des A.S. aux membres de la caisse 31. Paiement des retraites et des indemnités pour maladies, remise des nouvelles cartes de cotisations. Dernière permanence pour la remise des colis.

FÉDÉRATION NATIONALE DES MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Permanence 32, rue de Toulouse, le samedi de 14 à 19 h. et le dimanche 10 h. à 12 h. Renseignements gratis sur le nouveau rajustement des rentes pour accident du travail sur la base de 15.000 francs; défense juridique assurée pour toute affaire d'accident du travail; demande de retraite des vieux travailleurs; renseignements, assurances sociales, etc...

AUX TERCIAIRES DE SAINT-FRANÇOIS. — Il est rappelé aux frères et sœurs terciaires de Saint-François que leur réunion générale aura lieu dimanche 28, 2, rue Labruyère, à 14 h. 30. Pour les cartes d'entrée, s'adresser au « Bon Accueil », 22, place Notre-Dame.

TOUT LEUR EST BON. — M. Félix Diérick, 43 ans, camionneur au service de la maison Preval-Sibon, et domicilié 468, rue des Ogiers, à Croix, a été la victime d'un individu qui enleva sur son camion, rue de l'Epeule, un colis contenant... des attaches de tuyaux ! Gageons que le voleur dut être bien déçu, quand il ouvrit le colis.

DU VIN POUR REVEILLONNER. — M. Jules Leclercq, 31 ans, commerçant, 43, rue Decrême, a déposé plainte contre un inconnu qui lui a volé deux caisses contenant chacun 25 bouteilles de vin. Ce vol a été commis dans un camion qui stationnait rue Jeanne-d'Arc.

— M. Albert Hubeau, 28 ans, livreur à la « Brasserie Roubaisienne » a été la victime de plusieurs gamins qui, rue de l'Epeule, enlevèrent six bouteilles de vin sur son camion.

DES VOLS DE VÉLOS. — Plusieurs plaintes ont été déposées pour vols de vélos commis mercredi et jeudi.

Les victimes de ces vols sont MM. René Van Laere, 15 ans, 277, rue Jules-Guesde, à Hem ; Georges Dhalluin, 16 ans, étudiant, 22, rue Dammartin ; Marcel Helvy, 28 ans, 129, rue de Lille, et Mme Zélia Vanrest 33 ans, 128, rue Jules-Guesde.

TOMBÉE MALADE DANS LA RUE A LILLE. — Mardi, vers 17 h., Mme Léopoldine Stockmann, demeurant 60, rue de Mouvaux, est tombée subitement malade boulevard Carnot, à Lille. Elle a été transportée en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur.

WATTRELOS

Quinze cents femmes et enfants de prisonniers ont participé à un repas de Noël offert par le Comité d'aide aux prisonnirs

Pour les femmes et les enfants des prisonniers cette fête de Noël risquait d'être une journée chargée de mélancolie, une journée au cours de laquelle se serait particulièrement fait sentir l'absence de l'être cher.

Le Comité d'aide aux prisonniers n'a pas voulu qu'il en fût ainsi.

Avec le concours de la commission des soupes scolaires et d'un personnel qui s'était mis spontanément à sa disposition, il avait organisé pour hier jeudi, un repas de Noël auquel ont participé plus d'un millier d'enfants de prisonniers, accompagnés de leurs mamans, soit en tout environ 1.500 personnes.

Ne disposant d'aucune salle à Wattrelos susceptible de réunir à la fois une telle affluence et le matériel indispensable, le Comité répartit ses invités dans les sept cantines scolaires de la ville.

Grâce aux concours qui ne lui manquèrent pas et à une organisation impeccable, le Comité fut à même de résoudre à la satisfaction de tous, les difficultés que présentait un tel ravitaillement.

Excellemment préparé, copieux à souhait le menu — un repas complet — était bien fait pour plaire aux meilleurs appétits.

Une visite à la salle du Centre, rue Jean-Jaurès, nous a permis de juger le remarquable effort qui avait été fait en vue de la réussite pleine et entière de cette organisation bienfaisante.

Dans la salle imprégnée d'une douce chaleur et qu'égayaient les auditions de la radio, femmes et enfants de prisonniers apprécièrent avec reconnaissance les soins dont ils étaient l'objet.

Une table d'honneur était dressée où avaient pris place MM. Paul Debeurme, le dévoué président du Comité d'aide et Mme; Georges Duthoit, adjoint à l'instruction publique; M. et Mme Descamps et M. Marcel Dobigies, chef du bureau des écoles.

La même atmosphère familiale régnait aux réfectoires du Laboureur, de la Baillerie, du Plouys, de Beaulieu, du Crétinier et du Touquet. M. Florimond Lecomte, maire, présidait au Laboureur.

Une même allocution fut prononcée dans les sept salles différentes.

C'est M. Debeurme, au Centre, qui prit la parole.

Après avoir indiqué le but de ces réunions qui feront aux prisonniers eux-mêmes autant de plaisir que leurs familles en auront retiré de satisfaction, il dit aux mamans :

« Vous êtes courageuses, et vous saurez, nous en sommes convaincus, accomplir tout votre devoir jusqu'au bout.

» Après ces jours sombres, d'autres viendront que vous devez préparer pour le retour de votre mari. Nous savons que vous n'y faillirez pas, et que, lorsqu'il rentrera, vous aurez le droit d'être fière et heureuse de pouvoir lui tendre les bras dans la satisfaction d'être restées toujours bonne épouse et bonne mère, et d'avoir su, en son absence, élever dignement vos enfants et les guider dans la voie du bien.

» Certes, votre rôle est difficile, mais il est noble. Puissiez-vous trouver en votre cœur la force et le courage nécessaires pour le remplir jusqu'au bout ».

S'adressant ensuite aux enfants, M. Debeurme leur demanda « d'être sages et obéissants, de ne rien faire qui puisse causer du chagrin à leur maman et de penser souvent à leur papa ».

M. Georges Duthoit ayant exprimé des vœux pour le prompt retour des prisonniers adressa des remerciements à M. Paul Debeurme et aux membres du Comité, ainsi qu'à MM. Emile et Léon Duquesnoy, Jules Lambray et à tous ceux dont le dévouement et l'activité avaient permis la réussite parfaite de cette réunion.

Une partie récréative avec des clowns d'un côté, un guignol ou de la musique de l'autre, mit le comble à la joie des enfants qui reçurent ensuite une coquille et une tablette de chocolat.

L'audition de Sainte-Cécile de l'harmonie « Les Enfants de la Lyre »

Dimanche 28, en l'église Saint-Maclou pendant la messe de 11 h. 30, « Les Enfants de la Lyre » donneront leur audition de Sainte-Cécile, en souvenir des membres prisonniers et à la mémoire de leur bon camarade Maurice Morés, soliste de la société, mort au champ d'honneur en mai 1940.

Au programme de l'audition, sous la direction de M. A. Duhamel : 1. Première symphonie de Saint-Saëns ; 2. Sous les tilleuls (scènes alsaciennes) de Massenet. Solistes, MM. Georges Jovenaux et Lucien Vanhesseche ; 3. Marche hongroise de la « Damnation de Faust » de H. Berlioz.

A l'issue de l'audition la commission civile recevra au siège les membres de la société.

Les familles des membres de la société actuellement prisonniers, sont priées de se présenter le même jour, à 10 h., au siège, 15, Grand'place, M. Ch. Merveille, président, leur remettra au nom des Enfants de la Lyre le colis de Noël.

AMICALE DES FILLES DE LA VIEILLE-PLACE. — Dimanche 28, à 10 h. 30, réunion mensuelle : jeux, bibliothèque, arbre de Noël, etc..

POUR LES PRISONNIERS. — La Commission de l'Amicale du Centre, représentée par MM. Couillet et David, a remis entre les mains du trésorier du Comité, la somme de 3.500 francs, provenant de la fête organisée par les anciens élèves, dimanche dernier.

UN CONCERT REMIS. — Par suite de circonstances imprévues, le concert du 28 décembre annoncé sur les billets de tombola-programme vendus au Sapin-Vert ne pourra avoir lieu. Il est reporté au dimanche 11 janvier. De ce fait, les tirages de la tombola et du « point inconnu » du jeu de dés sont aussi reportés et auront lieu à l'issue du concert.

ALCOOL A BRULER. — En vue d'une répartition d'alcool à brûler, les familles utilisant un réchaud à alcool pour la cuisson des aliments sont invitées à se faire inscrire au service de ravitaillement (1er guichet), pour le 27 décembre au plus tard. Se munir de la carte de charbon.

AUX « AMIS RÉUNIS ». — La répétition du vendredi 26 décembre est supprimée et reportée au vendredi 2 janvier, à 18 h. 30, au siège.

UNE ARRESTATION. — A la suite d'une plainte, la police a arrêté Alexandre Dumortier, 52 ans, homme de peine, demeurant en garni, 163 rue du Tilleul, à Tourcoing, sous l'inculpation d'attentat aux mœurs.

ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES. — A l'occasion de la fête de Noël, une petite distribution de vivres, à un prix très modique, sera faite dimanche 28, de 3 à 6 h., au siège Café Delcroix, Grand'Place. Se munir de la carte d'adhérent et d'un petit récipient pouvant contenir 250 gr. de confiture. Il n'y aura pas de permanence le matin, les personnes qui désirent se mettre en règle pour la cotisation 1942, pourront le faire aux heures de la distribution.

CROIX

L' « Arbre de Noël » du Maréchal

Sous les auspices du Secours national et de l'administration municipale, aura lieu, dimanche 28, l'Arbre de Noël du Maréchal.

Les élèves des écoles communales et privées se réuniront sous la direction de leurs maîtres et maîtresses dans leurs écoles respectives pour être conduits, ceux du Centre, à la salle municipale des fêtes, ceux du Créchet à la salle Jeanne-d'Arc, rue Ferrer.

La séance commencera à 15 h. 30.

Le programme de ces séances sera rempli par les enfants des écoles et par la troupe de M. Omer Vande Walle et le théâtre guignol.

Tous les enfants des prisonniers de guerre seront placés en avant ; ils recevront tous un cadeau de la « Famille des prisonniers ».

A l'entr'acte sera tirée une tombola entre tous les enfants présents. Il est bien entendu que les parents ne seront admis en aucun cas à cette séance. Les lots gagnés par les enfants seront remis au local du Secours national, 139, boulevard Zola, le lundi 29 décembre, de 9 h. à 11 h. 30.

A 18 h., sera radiodiffusée l'allocution du Maréchal Pétain aux écoliers de France. Puis les enfants regagneront leurs écoles. Cette fête, dont le succès est assuré, restera gravée dans la mémoire de tous les écoliers de Croix.

Ajoutons que les enfants malades ne perdront rien.

Ils recevront comme leurs camarades leur coquille et leur chocolat par les soins de leurs instituteurs et institutrices.

Dans les écoles maternelle, la distribution se fera à 10 heures.

Le colis du prisonnier

Ainsi que nous l'avons annoncé, la distribution des colis de décembre offerts par le Maréchal et le Comité d'entr'aide croisien, a commencé lundi et mardi derniers, au local du Ravitaillement, rue Jean-Jaurès.

Comme nous pouvions le présager, les familles sont venues très nom-